Juin 2022

HÔPITAL DE CANNES
SIMONE VEIL

Formulaire de demande de communication d'éléments médicaux à un ayant-droit successeur légal

(art. L.1111-7. du code de la santé publique et R.311-11 du code des relations entre le public et l'administration)

Le secret médical reste protégé par la loi même après le décès du patient.

Seul un ayant droit peut solliciter des informations à caractère médical concernant le défunt majeur, dans des conditions définies par la loi.
En cas de décès d'une personne mineure, les titulaires de l'autorité parentale conservent leur droit d'accès à la totalité des informations médicales la concernant, à l'exception des éléments relatifs aux décisions médicales pour lesquelles la personne mineure, le cas échéant, s'est opposée à l'obtention de leur consentement[1].

L'ayant droit est une personne présentant la qualité d'héritier (articles 731 et suivants du code civil) laquelle suit un ordre successoral.

Avez-vous la qualité d'ayant droit ? Par rapport au défunt vous êtes :

- ☐ Conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS
- ☐ Enfant, petit-enfant
- ☐ Père, mère, frère, sœur, neveu, nièce
- ☐ Autre (préciser votre qualité) : .....

Sous réserve que le défunt ne s'y soit pas opposé de son vivant, vous avez accès à des informations médicales spécifiques mais **vous n'avez pas accès à l'intégralité du dossier médical**.

Votre demande doit être justifiée par un ou plusieurs des motifs légaux de communication (art. L. 1110-4 CSP). Seules les informations médicales permettant de répondre à ces motifs (voir page 2) peuvent vous être communiquées et l'équipe médicale se chargera de les déterminer en fonction du ou des motifs invoqués dans votre demande.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter les rubriques ci-dessous, joindre les pièces justificatives demandées et nous retourner ces documents par courrier à la « **DIRECTION DU CENTRE HOSPITALIER DE CANNES - CS 50008 – 06414 CANNES CEDEX »** ou par mail à direction@ch-cannes.fr

Vous retrouverez ces informations ainsi que les formulaires de demande sur notre site web :
http://www.ch-cannes.fr/patients/vos-droits-et-devoirs/acceder-a-votre-dossier-medical/

[1] Opposition dans les conditions définies aux articles L. 1111-5 et L. 1111-5-1.

Juin 2022

Je soussigné (e) :

NOM – Prénom
.....
Né (e) le
.....
A
.....
Domicilié(e)
.....

.....

.....

- ☐ Votre lien de parenté avec le défunt :Conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS
- ☐ Enfant, petit-enfant
- ☐ Père, mère, frère, sœur, neveu, nièce
- ☐ Autre (préciser votre qualité) :

Demande à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Cannes la communication des informations médicales transmissibles concernant :

NOM – Prénom du patient :
.....
Date de naissance :

Ma demande a pour objectif(s) de:

☐ Connaitre les causes du décès

☐ Faire valoir un droit (préciser les circonstances qui vous conduisent à défendre la mémoire du défunt ou la nature des droits que vous souhaitez faire valoir) (*).....

.....

☐ Défendre la mémoire du défunt (préciser les circonstances qui vous conduisent à défendre la mémoire du défunt ou la nature des droits que vous souhaitez faire valoir)(*).....

.....

Les motifs marqués d'un astérisque (*) doivent impérativement être justifiés de manière détaillée pour être recevables. En effet, leur précision va permettre de comprendre votre demande et aider l'équipe médicale à l'identification des documents nécessaires à la poursuite de l'objectif correspondant.

Exemples de motivation : Procédure d'annulation d'un testament, faire valoir des droits à la succession, faire valoir une reconnaissance d'une maladie professionnelle ou d'une exposition due à l'amiante, faire valoir une maltraitance, un dysfonctionnement ou une erreur dans la prise en charge, recueillir des éléments en vue d'un recours juridictionnel / d'une procédure contentieuse, justifier de ses droits auprès d'une compagnie d'assurance, etc…)

Si aucune précision n'est indiquée, il ne sera pas possible de donner suite à votre demande.

Pièces justificatives à produire (copies) : Pièce d'identité du demandeur - Livret de famille ou document attestant la filiation - Tout justificatif apportant la preuve de concubinage, PACS, acte de notoriété, certificat d'hérédité…
(Des pièces justificatives complémentaires pourront, le cas échéant, vous être demandées)

Je souhaite (cochez la case correspondante) :

❑ consulter les documents au Centre hospitalier de Cannes - Simone Veil

❑ qu'une copie des documents soit adressée à mon médecin traitant dont voici les coordonnées, à mes frais, selon le barème suivant *(*)* :

.....

.....

.....

❑ qu'une copie des documents me soit adressée à mon domicile, à mes frais, selon le barème suivant :

Prix unitaire par page (format A4 en impression noir & blanc)	0,18 €
Prix unitaire du cliché radiologique version papier	0,18 €
CD ROM d'imagerie	2,75 €
Frais d'envoi simple écopli (*)	2,28 €
Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception (*)	5,85 €

(*) : tarifs au 1er janvier 2022

Je souhaite que les éléments me soient adressés en recommandé avec accusé de réception :

❑ oui ❑ non

Fait à ……, le ……..20……. (Signature du demandeur)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les informations données par la CADA « Commission d'Accès aux Documents Administratifs » en copiant ce lien dans votre navigateur https://www.cada.fr/administration/dossier-medical-dun-ayant-droit.